



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE 2018

Fédération Enfants-Soleil Internationale
Enfants-soleil Bourgogne.
Enfants-Soleil Alpes Provence.

Ordre du jour :

- ☐ Rapport moral (*J.Louis Baréa, Président Esol Bourgogne. Gérard Renard S.G. Fédération*)
- ☐ Décompte des voix : présents et représentés. Statut des adhérents.
- ☐ Changement CA Esol Bourgogne.
- ☐ Rapport d'activités 2018 et actions 2018 en France et en Haïti. (*G. Renard Secrétaire Gl, Chargé des projets en Haïti*) *Annie Colin Vice-Présidente Fédération et Trésorière Esol Bourgogne*)
- ☐ Rapport financier, examen des comptes de résultats et approbation des comptes de l'exercice 2018 *Annie Colin. Gérard Renard.*
- ☐ Projets et orientations pour l'année 2019 et suivantes.
- ☐ Questions diverses.

(Peuvent participer aux votes les adhérents ayant réglé leur cotisation au jour de l'Assemblée)

A l'issue de cette Assemblée, nous avons échangé autour d'un verre de l'amitié.

LISTE des PRESENTS ET REPRESENTES (POUVOIRS)

PRESENTS 17 : M. Baréa J.Louis, M. Brebant Gilles, Mme Colin Annie , M. Degrenne Hubert, Mme Liliane Gasthalter, Mme Guerinet M.Françoise, M. Loew André, Mme Racowski Françoise, M. Renard Gérard, Mme M. Rousselot Jean Marc, Mme et M. Viale Jean Marie, Mme Frionnet Jocelyne, Mme. Miretti Sylviane, Mme et M. Thomas Jean..

REPRESENTES : 45

Les parrains sont tous des adhérents de la fédération ; ceux qui, en plus du parrainage, payent une cotisation, ont le droit de vote à l'AG.

Le total des adhérents à jour de leur cotisation de la fédération (trois associations réunies) est : 67

Le total des adhérents (Fédération des 3 associations) est : 141

Adhérents ayant le droit de vote :	67
Nombre de pouvoirs :	45
Nombre de présents :	17
Total des votants :	62

L'association compte au jour de l'Assemblée générale : 88 parrains (dont 18 payent leur cotisation en plus des parrainages)

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 heures 05.

Nomination d'une secrétaire de séance : Mme. Françoise Racowski, assistée de M. Renard Gérard.

1. RAPPORT MORAL

Fédération Enfants-Soleil internationale.
Association Enfants-Soleil Bourgogne.
Association Enfants-Soleil Alpes Provence.
Rapport moral Année 2018 (M. Jean Louis Barea)

Ce pays, dans lequel nous travaillons depuis 21 ans, après de nombreuses catastrophes, après des années de violence et de gouvernance corrompue ou impuissante, semble s'enfoncer dans la misère, et la grande majorité de sa population est toujours en souffrance. Les femmes et les enfants en sont les premières victimes. Ces derniers temps, l'augmentation insupportable des prix des denrées de base a fait descendre la population dans les rues, générant une situation d'incertitude, de violence, de blocage du pays. Les gangs ont repris de plus belle leurs activités, la corruption, dénoncée par la population, (affaire pétro-caribes, mais bien d'autres scandales à tous les niveaux...) a fait perdre le peu de confiance à l'international, la gourde dévaluée et beaucoup de familles ont tout simplement du mal à survivre. L'environnement continue à se dégrader, non seulement la richesse écologique

du pays, mais aussi les conditions de vie des 80% de la population qui survivent en dessous du seuil de pauvreté et parfois bien en-deçà.

Ce contexte difficile décourage parfois les aides internationales, et les petites associations comme la nôtre qui peinent à trouver des aides au niveau institutionnel, confrontées à toutes ces difficultés, se posent des questions quant à l'efficacité de leurs aides. Beaucoup de travail pour des résultats qui ne sont pas toujours à la hauteur des efforts et des espoirs.

Au niveau de notre association, nous sommes partagés entre la déception de la défection soudaine et les malversations de notre collaborateur principal, depuis 20 ans, qui a quitté l'association, créant de grandes difficultés au niveau des parrainages, et sans distribuer les enveloppes deux mois de suite, et la satisfaction d'avoir pu mener à bien notre projet pour l'école de Verrettes. La réalisation s'est étalée sur 2018 et 2019. (voir notre site « fédération enfants-soleil » rubrique « activités et projets réalisés »).

Cette défection nous a contraints à évoluer au niveau de nos orientations. Deux axes principaux seront désormais prioritaires pour notre travail :

- Donner la priorité aux écoles : milieu de vie, enseignement à moderniser, sécurité alimentaire avec les cantines, santé.
- Mutualiser des actions pour les projets, à travers des partenariats avec d'autres associations.

Pour le premier, le constat est que le pays ne peut pas nourrir, soigner et éduquer la plupart de ses enfants. Les écoles sont au cœur du problème. Cela entraîne un changement profond du système de parrainages. Jusque-là, nous distribuions, dans la plupart des cas, des enveloppes aux familles, chaque mois, et l'autre partie du parrainage allait aux écoles. D'une part, l'aide aux familles était difficile à distribuer, à contrôler, et n'apportait qu'une aide dérisoire. D'autre part, cela faisait de grosses sommes d'argent en espèces à manipuler. La partie réservée aux cantines et à la scolarité des enfants l'était aussi : nous ne pouvions pas offrir un repas chaque jour de la semaine à tous les enfants. Peu d'associations conservaient ce système, risqué, peu efficace et très onéreux en ce qui concerne les distributions des enveloppes et des courriers.

Il fallait parfois passer une journée entière pour joindre une famille, dans des lieux éloignés ou dangereux. Nous avons soumis le problème à tous nos parrains et marraines et leur avons demandé de transformer leur parrainage nominatif en parrainage action. Beaucoup ont accepté. D'autres ont abandonné leur aide. Le parrainage action sert directement et totalement aux écoles où les familles sont souvent incapables de payer l'inscription et les frais de scolarité. Les priorités sont l'aide aux cantines (un enfant qui a faim ne peut suivre une scolarité normale), le salaire des professeurs, l'amélioration du cadre de vie, hygiène, locaux et outils de travail. Pour cela, des sommes sont envoyées directement aux directions des écoles. A la fin de chaque trimestre, les sommes restantes sont attribuées sous forme de bourses, aux enfants les plus démunis, pour compenser l'indigence des familles pour le paiement des frais de scolarité ou les cas particuliers comme les urgences concernant la santé ou le logement. Certaines familles se retrouvent à la rue, ne pouvant payer leur loyer.

Dans certains cas, nous conservons la transmission aux familles de dons affectés, directs, dans la mesure où nous sommes capables de les transmettre. Merci à Jérémie Wilglais pour son travail sur place. Le système des chèques est plus facile et plus transparent. Il est aussi plus sûr. Le pays est devenu très dangereux pour transporter des sommes en liquide.

Nous adressons nos chaleureux remerciements à toutes les marraines et tous les parrains qui ont compris cette situation très difficile et continuent à nous aider, malgré l'attachement qu'ils avaient parfois pour certains de leurs petits protégés. Ce sera une autre manière, plus collective, de leur apporter notre aide.

Pour la seconde orientation, et chaque fois que cela sera possible, nous nous inscrivons dans des projets plus importants en partenariat avec d'autres associations, comme pour le projet « Comoseh » : contribuer à la modernisation du système éducatif en Haïti. (Voir notre site. Rubrique « Actualités et projets réalisés »).

Nos adhérents sont encore nombreux pour une petite association. Leur fidélité est importante. Les moyens énormes mis en œuvre par les grands organismes pour collecter des aides ne sont ni à notre portée ni dans notre philosophie.

Nos activités en France sont en perte de vitesse « faute de combattants assez nombreux ». Les membres actifs, jeunes surtout, manquent à toutes les associations. Les expositions sont difficiles à réaliser et nos ventes et actions sont moins nombreuses. Il faut trouver de nouveaux lieux d'exposition. Beaucoup d'associations vendent des produits de l'artisanat haïtien. Nous avons cependant des produits de bonne qualité.

Les artistes et partenaires qui s'engagent pour les enfants d'Haïti ont renouvelé leurs aides, et des mécènes, particuliers, institutions ou associations sont restés fidèles. Cela nous a permis d'engager des actions pour les enfants ou les familles les plus déshéritées. (Ecole, logement, santé.)

Nos finances sont saines et nous avons bon espoir de pouvoir réaliser en 2019 notre projet de modernisation de l'école fraternité de Cité Soleil, même si le contexte économique, politique et social est très difficile en ce moment en Haïti. Les dossiers pour trouver des aides représentent un gros travail.

Les écoles et les cantines pourront être financées pour que les enfants mangent à leur faim. L'aide de l'Ambassade de France, enfin arrivée, pourrait être renouvelée... nous le souhaitons. D'autant qu'elle s'inscrit dans une philosophie favorable au développement de l'agriculture du pays, avec l'achat de produits agricoles locaux.

En Ile de France, Enfants-Soleil est partenaire des « potagers de la Challe ». Ces 25 petites parcelles, au milieu des immeubles, sont cultivées par des « jardiniers » à qui cette activité apporte beaucoup : plaisir, rencontres, activités, initiation aux bonnes pratiques.

L'aide à la cantine s'est montée à 6383 € hors aides ponctuelles (activités et fêtes). L'école a reçu, début 2018 en plus de nos aides régulières, 800 kg de haricots et 1600 kg de riz avec l'aide de l'Ambassade de France. (effectif en 2019). Le maïs n'a pas encore été livré.

☐ **Ecole Fraternité à Cité Soleil (200 élèves inscrits en primaire)**

La cantine et l'écolage :

Le problème de la faim reste toujours crucial pour des enfants qui n'ont pas un repas par jour. Les gangs sont de nouveau actifs et rendent la zone dangereuse. De nombreuses familles sont totalement démunies, dans ce qui est le plus grand bidonville du pays. Les cantines sont financées par une partie des parrainages et quelques dons. Il faut payer les professeurs, les cuisinières, le gaz, les uniformes etc. L'école a reçu, en plus de nos aides régulières, 800 kg de haricots et 1600 kg de riz avec l'aide de l'Ambassade de France.(effectif en 2019). (Les professeurs des écoles ont accès à la cantine)

Notre partenaire haïtien Sakala, continue à accueillir les enfants dans les jardins communautaires qui jouxtent l'école et dans leur salle informatique. Dans le projet d'agrandissement de l'école (construction de 2 salles supplémentaires, toilettes et petits jardins) ce partenariat sera précieux. Il le sera aussi pour la formation des maîtres à l'outil informatique.

A titre indicatif, en 2018, il a été envoyé pour la cantine et l'écolage (salaires des professeurs et cuisinières) : 12954 € (hors défraiements, aide à la scolarité et fêtes)

Chaque année, Enfants-Soleil finance les camps de vacances, cantine, salaires des éducateurs et des professeurs. Les enfants n'ont, en dehors de l'école, aucune activité et dans les bidonvilles, un milieu de vie très difficile. Les salaires des professeurs ont été augmentés en 2018, comme ceux des cuisinières. Pour fidéliser les enseignants, il faut des salaires décents.

Nous avons l'espoir d'agrandir, dans les 2 années qui viennent, l'école Fraternité : construire 2 salles supplémentaires sur un terrain que nous avons acheté à cet effet, et de nouvelles toilettes.

7. Programme constructions

☐ **Epicerie coopérative d'Onaville.**

L'épicerie coopérative (avec le réservoir d'eau potable pour l'accès à l'eau dans le quartier) a été construite en 2017 et mise en fonction. Ce type de réalisation fait partie des efforts pour développer l'économie sociale et solidaire, qui est l'un des facteurs de développement dans le pays.

Après évaluation, certains dysfonctionnement sont apparus. Un arrêt des activités a été nécessaire pour remettre le programme sur les rails. Les femmes, cooptées pour gérer le projet, avaient beaucoup de difficultés, n'ayant pas eu un niveau de formation suffisant. Des difficultés dans l'approvisionnement et mésententes internes nous ont conduits à renouveler le groupe de gestion. A ce jour, les activités ont repris avec succès.

8. Aides au logement

☐ **Achat et réhabilitation d'un logement pour une famille.**

Financée grâce à l'action généreuse d'un parrain, Monsieur Cornille, qui a mobilisé un dynamique groupe de soutien, la maison de la famille de la petite Shaïna a été achetée à la propriétaire, qui voulait vendre et donc expulser cette famille. Plusieurs aides ont déjà été versées pour la rénovation. Cette aide se poursuivra en 2019. La famille et notre association leur envoient à tous de profonds remerciements.

☐ **La maison construite à Cité Soleil pour la famille Telfort** Soutien est actuellement occupée par une bonne douzaine de personnes.

☐ **Grâce aux marraines et parrains, plusieurs loyers ont pu être versés**, pour une période d'une année, pour des familles se retrouvant sans toit. Grâce à ces aides, des situations dramatiques ont pu être évitées.

9. Maison Enfants Soleil à Meyotte (Port au Prince)

Cette maison est gérée par Jérémie et Rosemate, le premier est ingénieur Génie Civil et la seconde poursuit des études d'infirmière. Les visiteurs qui passent et séjournent dans cette maison ont été un peu moins nombreux: leur contribution aide à payer le loyer et l'entretien, mais ne suffit pas. Toutes les recettes des repas et 60% de celles des logements reviennent à notre équipe sur place. Avec cela, ils peuvent vivre et gérer la maison. Le reste est consacré aux urgences et aides ponctuelles, qui sont nombreuses : maladies des enfants, problèmes de logement...).

Cette maison est importante, elle permet de créer des liens entre les associations qui travaillent en Haïti en facilitant les conditions de leur séjour. Les conditions actuelles, dans le pays, dissuadent beaucoup de voyageurs.

10. Parrainages

Les difficultés, suite à la démission de notre représentant, et le non versement des parrainages de novembre et décembre, nous ont conduits à revoir notre système de parrainage. L'ensemble des versements a été régularisé en janvier et février 2019. Nous avons demandé aux parrains et marraines de transformer leurs parrainages nominatifs en parrainages action. Certains ont accepté, d'autres, attachés à leurs filleuls, ont désiré conserver le mode de parrainage nominatif d'autres ont abandonné leur parrainage.

Il n'y a plus de parrainages à Capotille (extrême nord du pays) : les familles sont trop difficiles à joindre et les informations impossibles à collecter, sans une personne de confiance sur place.

A Verrettes, il n'y a plus de parrainages nominatifs. Nous avons conservé l'envoi d'aides ponctuelles par des parrains qui désirent conserver des attaches à leurs filleuls. Nous espérons que la mise en place d'une salle informatique à Verrettes permettra des échanges, bientôt, entre ces jeunes et leurs parrains. Les dons directs sont transmis par l'intermédiaire des directions d'écoles.

De même pour l'école Fraternité de Cité soleil. Des aides directes, régulières, sont apportées aux cantines, aux activités scolaires et salaires des professeurs, grâce aux apports des parrainages action. Elles sont envoyées directement aux directeurs.

Trente parrainages nominatifs ont été conservés à Cité Soleil et Port au Prince, ils sont gérés par notre ingénieur, Jérémie Wilglais avec l'aide du Directeur de l'école Fraternité, pour les enfants de Cité soleil.

Nous avons aujourd'hui 88 marraines et parrains.

11. Solidarité et environnement (activités en France)

Les jardins partagés, (Potagers de la Challe) dans le cadre de nos activités d'éducation à l'environnement et à la solidarité prennent place dans nos activités régulières en France. Les potagers de la Challe (25 parcelles) sont gérés par une association loi 1901, dont Gérard Renard est le président. Enfants Soleil et « l'association des potagers de la Challe » sont partenaires, soutenus par la Mairie d'Eragny sur Oise. Des activités sont organisées (Jardins ouverts en Ile de France, visites, ventes de plantules, activités d'éducation permettent de créer des relations sociales et d'éduquer les enfants à l'environnement : compost, cultures sans pesticides, plantes étonnantes, gestes quotidiens pour préserver la planète.

Le site, créé par notre président Christian Bréban pour « Les potagers de la Challe » est hébergé par Enfants-soleil. ([http :potagersdelachalle.org](http://potagersdelachalle.org))

Plusieurs actions sont prévues pour les années qui viennent : arborisation d'un espace d'un hectare, démarches de sensibilisation pour l'environnement avec des partenaires (jardins partagés d'Ile de France, Conseil régional, département du Val d'Oise...) : tri des déchets, compost et récupération des déchets verts, actions de lutte contre l'envahissement des plastiques.

12. PROJETS 2019/2020

☐ **Ecole Fraternité, Cité Soleil.**

Eau et assainissement (construction de 6 toilettes, eau courante et eau purifiée) aménagement d'une salle de classe pour installation de panneaux solaires et informatique, création d'une cour de récréation. (2018/2019)

Il restera l'agrandissement avec la construction de 2 ou 3 salles de classe et une autre cour, trois nouvelles toilettes.

☐ **Projet Comoseh.** (accompagnement de la modernisation de l'enseignement en Haïti).

Il est de plus en plus difficile de trouver des subventions pour les micro-projets. Il faut les intégrer dans des projets plus grands.

Avec le Ministère de l'Education Haïtien, trois grandes associations (Haïti Futur, GREF, Collectif Haïti) et de nombreux organismes partenaire haïtiens, un projet a été déposé concernant 30 écoles, comprenant : L'eau et l'assainissement, la réfection des locaux, la création de jardins, l'électrification et le passage à l'informatique ou utilisation de tableaux numériques, la formation des professeurs. Une partie de ce projet sera financé par l'AFD. Nous sommes en train de travailler au financement avec des demandes de subvention auprès de divers bailleurs, pour compléter celui de l'AFD.

L'école de Verrettes faisait partie de la première tranche. Le projet est terminé. Celle de Cité Soleil sera dans la seconde. Il faudra aussi trouver des fonds propres.

Perspective de d'achat d'une maison pour une famille.

Grâce à l'action d'un parrain dynamique, qui a déjà contribué à l'achat d'un logement, un second logement, pour une famille pourrait être acquis. Cela pourrait être une famille ne pouvant payer son loyer.

Projet d'un concert au profit de l'association.

Deux artistes de renommée internationale, Marielle Nordmann, harpiste, et Eduardo Garcia, bandonéoniste, donneront un nouveau concert au profit des enfants d'Haïti le 29 septembre 2019 à St Nizier le Bouchoux (01560). Ce concert est organisé par des membres de l'association Enfants Soleil Bourgogne.

Prévoir l'avenir.

Dans quelques années, nous devons trouver une solution : ou trouver des bonnes volontés pour continuer un travail qui est difficile et prend beaucoup de temps et d'énergie, ou demander à une association partenaire de prendre la suite, ou arrêter nos activités.

Validation du bilan actions pour l'année 2018.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 17.

13. BILAN FINANCIER EXERCICE 2018

Les comptes sont sains. Les malversations de l'ancien coordinateur ont été régularisées, mais cela a donné lieu à des dépenses supplémentaires. Cependant, ces sommes seront compensées par des frais beaucoup moins importants pour les distributions de parrainages, divers frais de déplacements, réparations de véhicules etc, qui étaient devenus trop importants.

Les recettes de ventes et actions ont été faibles, mais les parrainages et les dons permettront de subvenir aux dépenses des écoles, ce qui est notre premier objectif. C'est grâce à eux que les écoles peuvent chaque année s'améliorer. Quelques parrains ont arrêté leur contribution pour diverses raisons, en particulier notre incapacité à gérer les parrainages lointains ou situés dans des lieux trop dangereux. Il n'y a pas de nouveaux parrainages. Le budget est expliqué par Annie Colin et Gérard Renard, ligne par ligne. (document joint).

Remarque : le solde au 31 décembre 2018 paraît important : cela vient des parrainages, les parrains payent souvent pour l'année alors que les dépenses sont distribuées tout au long de l'exercice.

Mise aux votes. Validation des comptes pour l'année 2018.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 17.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22H30.

Annie Colin
Vice présidente Fédération

Trésorière Esol Bourgogne



Gérard Renard

Secrétaire général Chargé des projets



Christian Bréban
Président Fédération.



Jean Louis Barea.
Président Esol Bourgogne

